



Printemps 2003

# Mers-les-Bains



**DOSSIER SPECIAL**  
Défense contre la mer

N°4

## EDITO DU MAIRE

Le printemps 2003 est marqué dans notre ville par le vote du **budget primitif**, avec le respect de l'engagement pris en 2001 devant les Mersois, les taux des impôts votés par la collectivité sont identiques à ceux de 2002.

Alors que tous nos voisins augmentent leurs impositions de 3 à 4%, Mers fait exception en maintenant en 3 exercices successifs de stabilité voire de baisse, nous commençons à être de nouveau dans les moyennes locales.

Cet effort est possible grâce à la mobilisation de tous pour une meilleure utilisation de l'argent public.

Les **investissements** prévus pour **2003** sont à la hauteur de l'ambition que nous avons pour la ville :

- **Classement station balnéaire et touristique**  
(condition nécessaire pour la réouverture d'un casino)
- **Lotissement de 10 maisons face aux Valines**
- **Réalisation de 2 salles de cinéma et d'un forum extérieur sur le site de l'ancien casino afin de terminer ce complexe**
- **Réalisation de 2 courts de tennis couverts**
- **Signalétique des commerçants et espace public de la ville**
- **Réalisation d'un nouveau centre de loisirs**
- **Rénovation de la salle des sports**
- **Réhabilitation de la mairie**
- **Zone d'activité d'entrée de ville**

Ces investissements sont nécessaires à la poursuite de la reconquête du dynamisme de notre ville. Ils sont compatibles avec nos programmes de fleurissement et de réfection des voiries.

Le programme sera exécuté si les décisions de justice que nous attendons, maintenant pour la fin de l'année, nous sont favorables.

La cour d'appel d'Amiens recevra nos conclusions sur le contentieux SOPICEM tutélaire des PTT le 02 juillet 2003.

A ce moment, nous connaissons les dates de l'audience publique des plaidoiries, et c'est ce jour là que la cour nous signifiera la date du délibéré.

Je suis confiant sur la décision de la cour d'appel, mais la justice est indépendante, et je respecte trop cette position pour anticiper son jugement. La prudence reste de rigueur, et il serait hasardeux d'engager des dépenses importantes sans connaître de quoi demain sera fait.

Cette période est mise à profit pour monter les dossiers et décrocher les subventions.

2003 est la dernière année d'incertitude pour notre ville, mais la marche en avant ne s'interrompt pas, nous sommes déterminés à redonner à Mers la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Votre dévoué.  
Emmanuel MAQUET

## L'OCTOPUSSY OUVRIRA BIENTOT SES PORTES



"Photo : L'Eclaireur du Vimeu"

Signature de l'acte de vente en présence d'Emmanuel Maquet et de M. et M<sup>me</sup> Dubost. Jeudi 24 avril 2003 - Mairie de Mers-les-Bains

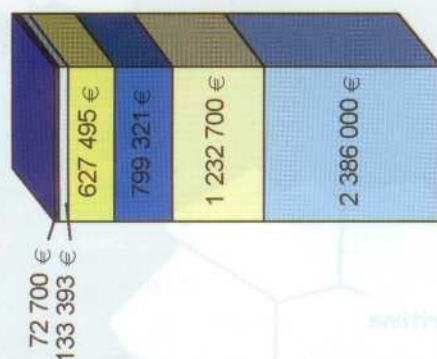
Monsieur et Madame DUBOST Marc ouvriront début juillet, au rez-de-chaussée de l'immeuble Marine, un établissement de 140 couverts : Bar de plage, restauration légère, crêperie, saladerie l'Octopussy.

La signature de l'acte de vente a eu lieu entre Eiffage Immobilier et le couple de nouveaux commerçants Mersois.

La commune a joué pleinement son rôle de facilitateur : après 10 années de grilles, de tôles et de parpaings, l'ouverture de cet établissement contribuera, sans aucun doute à donner à Mers son **nouveau visage**.

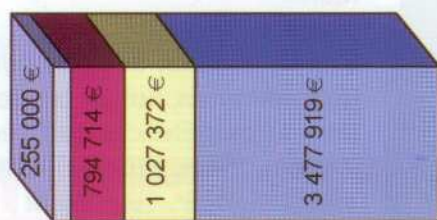
# Vœux du Maire aux élus des Trois Villes Soeurs

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 5 251 605 €



- autres dépenses
- interets de la dette
- participations, contingents et subventions
- prelevement pour dépenses d'investissement
- fournitures et frais generaux
- frais de personnel

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 5 555 005 €



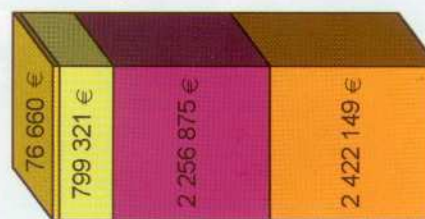
- remboursement de la dette
- autres dépenses
- remboursement garanties SOPICEM
- acquisitions, travaux neufs, études

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 5 251 605 €

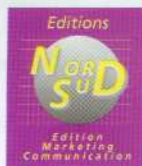


- produits d'exploitation et du domaine, recouvrements
- autres recettes
- dotation globale de fonctionner et compensation
- recette fiscale

## RECETTES D'INVESTISSEMENT : 5 555 005 €



- autres recettes
- prélèvement sur dépenses de fonctionnement
- fonds de compensation de la T.V.A., dotations et subventions
- emprunts



**EDITIONS NORSUD S.A.**

2, rue Ernest Cauvin

80480 SALEUX

Tél. 03 22 89 02 02

Fax : 03 22 89 45 26

Capital de 154.800 € - RCS B 334 029 808

**MERS-LES-BAINS**

Edition 2003

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Directeur de la Publication : Freddy GORET

Publicité : Editions NORSUD S.A.

Dépôt Légal : 2<sup>ème</sup> Trimestre 2003

Création et Impression : Editions NORSUD S.A. - SALEUX - Tél. 03 22 89 02 02 - Fax : 03 22 89 45 26 - E-mail : contact@editionsnorsud.fr

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GROS JACQUES

## Conseil Communautaire de Gros-Jacques

Jeudi 10 avril 2003 – 17H30 - salle Ernest Dailly / Mers-les-Bains



Mais le plus difficile est devant nous. Bien évidemment les compétences que nous avons inscrites à nos statuts sont devenues la trame de notre action, mais nous devons d'ores et déjà réfléchir à notre communication envers les citoyens.

L'esprit communautaire qui nous anime maintenant, doit dépasser les élus et redescendre vers nos administrés, il en va de la réussite de cette ambition collective.

Le projet de budget qui sera discuté ce soir est un acte important dans le fonctionnement de notre établissement public. Le transfert progressif de compétences de nos communes vers la communauté de communes devra être, en corollaire, accompagné du transfert de l'effort fiscal.

Cette ambition collective est un formidable défi. Nous le relèverons ensemble, au-delà de nos départements et de nos régions en dépassant et en s'enrichissant de nos sensibilités politiques, en étant tournés uniquement vers l'objectif qui fonde notre engagement dans la vie publique : l'unique enjeu qui vaille est celui de l'homme.

## Allocution d'accueil de Monsieur Emmanuel MAQUET, Maire de Mers-les-Bains :

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les délégués communautaires,

Je suis heureux de vous accueillir, ce soir, à Mers dans cette salle Ernest Dailly, salle officielle de réception de la Mairie de notre commune.

Depuis le début de 2003 notre communauté de communes bouge beaucoup, l'extension de ses compétences, l'arrivée des 12 nouvelles communes, ainsi que le renfort de l'équipe administrative prouvent Mesdames et Messieurs que nous nous sommes donnés les moyens d'être à la hauteur des défis que nous nous sommes lancés.



Source: Communauté de Communes Interrégionale de Gros Jacques  
Camille THOMIRE, Avril 2003.

La Communauté de Communes a été créée le 31 décembre 1999. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, elle compte 18 communes, soit 31 716 habitants. 10 de ces communes sont situées dans le département de la Somme et 8 dans le département de la Seine Maritime.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vous n'osez en parler...  
Vous n'avez personne à qui vous confier...  
L'un de vos proches en est l'otage et vous ne savez que faire pour l'aider à s'en sortir...

### ALCOOL ASSISTANCE La Croix d'Or

Aide et accompagne les personnes en difficulté avec l'alcool et leurs familles.

⇒ **Permanence au Portillon**  
**le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 17h à 19h**

## UN REFLEXE, UN GESTE, UNE AIDE

Samedi 12 avril à la Salle Ernest Dailly, le conseil municipal a reçu, Gautier Cagny et ses parents afin de leur remettre un fauteuil à main. Le fauteuil et les accessoires ont été offerts par l'association « Un réflexe, un geste, une aide » (RGA) grâce à la collecte de bouchons de bouteilles en plastique.

Atteint d'une maladie orpheline (le Syndrome d'Angelman), Gautier qui a eu 7 ans le 17 mai, est sujet à des crises de convulsions et d'épilepsie. Quand il est hospitalisé au centre infantile du Havre, Gautier dispose d'un fauteuil mais le taxi qui ramène dans la région dieppoise les cinq enfants victimes du syndrome d'Angelman ne peut contenir tous les fauteuils. Celui qui lui a été remis restera donc chez lui quand il sera présent.

Le rôle des élus est aussi d'entraîner ces actions pour venir en aide aux plus faibles et démunis. A cet effet, un point de collecte a été installé dans le hall de la mairie où chacun peut venir déposer ses bouchons.

**dis - DIEPPE INFORMATIONS SERVICES.** Cette association composée de conseillers bénévoles, a pour but de vous orienter et vous aider dans vos difficultés et démarches d'ordre familial, fiscal, financier, juridique ou social. Elle est également habilitée comme ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES

#### Si vous avez été victime :

- D'un cambriolage
- D'un vol ou d'une escroquerie
- D'un accident
- D'une atteinte physique

Si vous le souhaitez, D.I.S. peut :

- Vous écouter
- Favoriser la connaissance de vos droits
- Vous expliquer les démarches administratives et judiciaires auprès des auxiliaires de justice ou du conciliateur
- Vous assister pour la constitution d'un dossier, ou la rédaction d'une correspondance

Sans aucun frais

## POINT RELAIS A.N.P.E.

**Un service de proximité pour les demandeurs d'emploi**

en complémentarité avec l'Agence Locale pour l'Emploi de FRIVILLE -ESCARBOTIN.

Accueillis par Sophie DEBEAURAIN, les demandeurs d'emploi peuvent consulter plus de 200 offres d'emploi concernant la Somme et la Seine Maritime, actualisées en temps réel. Ils peuvent être guidés et aidés dans leurs différentes démarches.

Dans la même perspective, Nathalie GLACHANT, formatrice en insertion, est présente tous les jeudis, pour vous accompagner sur différents ateliers :

- lettre de motivation
- curriculum vitae
- entretien d'embauche

Le point est ainsi ouvert tous les **lundis et jeudis matin de 8h30 à 11h30** à l'Espace Prévert

( cybersite, 3, rue Paul Doumer à côté du cinéma).

## JACK LEBEUF

Le 7 mai dernier, Jack Lebeuf nous quittait. Mers à perdu une des ses personnalités. En plus d'une grande carrière dans le journalisme, Jack Lebeuf était impliqué dans la vie municipale, il avait été élu au conseil municipal.

Nous lui devons l'actuel blason de la ville, qu'il avait formé à partir des armes des trois plus anciennes familles de Mers.

## DE MERS A MERS-LES-BAINS

C'est le **13 mai 1906** que **Mers est devenu Mers-les-Bains**. En effet, bon nombre de personnes de notre localité se plaignaient de fréquents retards du courrier. Les lettres et paquets avaient pris l'habitude de faire un petit détour par Mers (Indre). Aussi le maire, Charles Le Beuf, a-t-il demandé au préfet que Mers devienne Mers-les-Bains. Cette dénomination n'était pas nouvelle.

On pouvait la rencontrer dans de nombreuses publications et entre autre dans le Bottin.

# TRAVAUX

## Programme SIVOM 2002

### Travaux réalisés :

- « **Grimpette** » entre la place du marché et la rue J-B Cava. Marches en granit, caniveau réalisé avec les anciens pavés, parking en briques avec sphères (Les rampes sont commandées).
- Chaussée et trottoirs : **avenue du Panorama**. Avec traitement des eaux de pluie sur le site.



Grimpette - avril 2003

## Programme SIVOM 2003-2004

### Travaux en prévision :

- Chaussée et trottoirs

- rue Sadi Carnot  
- rue du Docteur Roux  
- rue Charles Martel

- Enrobé noir : **Cité Mariage et Cité Notre-Dame**

Les trottoirs de la Cité Mariage sont programmés pour la fin d'année



Avenue du panorama pendant les travaux



Avenue du panorama - avril 2003



Rue Dumont



Cité Mariage - avril 2003



Cité Notre-Dame

- Emulsion bi-couche : **avenue des rosiers**



Avant les travaux



Rue des rosiers - 16 mai 2003

- **Mur de soutènement**, rue André Dumont



## LOTTISSEMENT COMMUNAL : Rue André Dumont

Début des travaux en fin d'année 2003. Le dossier de demande de permis de lotir est déposé. Les appels d'offres sont en cours.

## DOSSIER SPECIAL

# Aménagement de la plage de Mers-les-Bains et Le Tréport-Est

## CONTEXTE GENERAL

La plage de Mers-les-Bains / Le Tréport Est est située au débouché de la vallée de la Bresle, qui forme la limite entre les deux communes et les départements de la Seine-Maritime (Le Tréport) et de la Somme (Mers-les-Bains).

### Double problématique

La plage de galets, installée sur l'ancien estuaire du fleuve côtier, est confrontée à **deux problèmes** :

- les franchissements dans la partie sud-ouest de la plage en période de tempête, conduisant à **l'inondation** de la partie basse de la ville de Mers-les-Bains,
- l'amaigrissement général de la plage avec en particulier **l'absence de galets** dans la partie Sud-Ouest (zone de submersion marine) et au Nord-Est de la plage (falaise nue).

### Les causes

- mauvais état ou efficacité partielle des ouvrages de défense contre la mer
- manque chronique de galets. La plage est située en aval du port du Tréport dont la jetée Ouest bloque le transit naturel des galets vers le Nord-Est.

Le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation de Défense du Littoral de Mers-les-Bains - Le Tréport a été créé pour la réalisation d'un projet de réaménagement de la plage, destiné à remédier aux problèmes d'inondation par submersion marine et de stabilisation de la plage.

### Les étapes d'une étude d'impact

La mise en place d'un tel programme nécessite au préalable d'analyser les effets négatifs et positifs des différents aménagements à travers une étude d'impact.

- **Description de l'état initial** du site (milieu naturel physique et biologique, activités humaines et paysages).

- **Analyse des impacts** prévisibles du projet, temporaires ou permanents, à l'échelle de la plage et à l'échelle régionale (c'est-à-dire par rapport aux autres projets d'aménagements voisins) sur l'environnement naturel et humain ; ces impacts sont analysés pendant les travaux et pour la présence des ouvrages.

- **Choix du projet** à différentes échelles sont ensuite **justifiés** (choix des aménagements globaux et individuels, conception des aménagements et modalités d'installation, période des travaux...),

- **Propositions** faites pour compenser les effets négatifs du projet avant, pendant et après les travaux ainsi que pour améliorer et suivre l'efficacité du dispositif de défense contre la mer.

### Projet de défense contre la mer

#### objectifs principaux :

- supprimer ou au moins atténuer les franchissements par les houles du mur de protection dans la partie Sud-Ouest de la plage (section Le Tréport Est), de manière à supprimer les inondations qui affectent le centre ville de Mers-les-Bains de façon récurrente,
- protéger et favoriser l'engraissement de la plage de Mers-les-Bains, en déficit croissant,
- protéger le pied des falaises au Nord de l'épi majeur, falaises supportant des zones construites.

#### objectifs secondaires :

- l'insertion paysagère et urbaine de l'aménagement dans un site de qualité et à fort potentiel,
- un réaménagement fonctionnel de la plage, de ses accès et de ses relations avec l'esplanade du front de mer et le front bâti,
- l'intégration du système de défense de la plage dans un schéma régional, c'est-à-dire sans interrompre le transit littoral vers les sites à l'aval (Bois de Cise, Ault, les Bas-Champs de Cayeux).

## les enjeux :

**socio-économiques** : conforter l'espace destiné à l'activité balnéaire, empêcher les inondations en période de tempête (Le Tréport Est) et protéger la falaise en aval de la plage de Mers-les-Bains, maintenir les activités de loisirs.

**environnementaux** : reconstituer la banquette (cordon ou plage) de galets (rôle amortisseur des vagues et protection du pied de falaise), relancer le transit littoral vers l'aval tout en assurant le maintien de la plage, amortir les vagues de tempêtes pour limiter les submersions dans le secteur urbain et industriel (secteur de la gare), préserver les paysages naturels et urbains.

## les points sensibles en matière d'environnement :

- la **plage** du Tréport Est et de Mers-les-Bains : en déficit d'alimentation naturelle en galets, mauvais état ou inefficacité de certains épis, mauvais état du perré,
- la **falaise** de Mers-les-Bains : au Nord-Est de la plage (maintenue par l'épi majeur), la falaise n'est pas naturellement protégée et présente des signes d'érosion importants, mettant en danger des habitations à plus ou moins long terme,
- les **paysages** (secteur sauvegardé de Mers-les-Bains, secteur d'activités industrielles du Tréport Est, proximité du port du Tréport, vallée de la Bresle et falaises normano-picardes ...),
- la **qualité du milieu littoral et marin** (eaux de baignade, moulières...),
- les **écosystèmes** de la falaise et de l'estran,
- les **activités maritimes** (plaisance, commerce et pêche, contraintes de navigation),
- les **activités littorales de loisirs**, le tourisme et les résidents,
- la **circulation** dans les deux bourgs et les accès à la plage et au perré.

Ainsi, **les composantes de l'environnement (naturel et humain) les plus vulnérables aux travaux envisagés** sont :

- les **activités de loisirs sur la plage et l'estran** (baignade, sports nautiques, pêche à pied...), tant en terme d'occupation que de qualité du milieu,
- les **activités portuaires** (commerce, pêche et plaisance), essentiellement en terme d'occupation du plan d'eau,
- les **paysages urbains** (quartier balnéaire sauvegardé de Mers-les-Bains, port traditionnel du Tréport) **et naturels** (vallée de la Bresle entre les hautes falaises crayeuses),
- le **compartiment biologique** (écosystèmes de la falaise et de l'estran),
- les **falaises avec le transit littoral des galets** (problème d'alimentation, blocage des galets...).



# GARAGE MODERNE

RENAULT



LES SERVICES

*Vente neuf et occasion  
Réparation toutes marques*

1-9, Quai Sadi-Carnot - LE TRÉPORT - Tél. 02 35 86 13 90



## DESCRIPTION ET CALENDRIER DU PROJET

Les différentes composantes :

- un **talus amortisseur** de vagues, construit en enrochements contre le perré de la partie Le Tréport Est, sur une longueur de 360 m et équipé d'une rampe d'accès à la plage [2003-2004]
- la mise en place de **2 nouveaux épis** et la **réfection/reprofilage d'épis existants**, de façon à **compartmenter régulièrement la plage**, associée à des **rechargements massifs en galets** pour remplir les casiers jusqu'à saturation (volume estimé de 40.000 m<sup>3</sup> et sur un linéaire de 550 m). [2004-2005]
- un petit **cordon en enrochements** au pied de la falaise pour protéger sur un linéaire de 300 m le pied de falaise directement soumis à l'attaque des vagues, et réfection de l'épis n°10 existant, avec création d'un nouvel épis [2005-2006]
- la **restauration du perré** fissuré et du parapet en opérant une jonction avec les aménagements urbains existants par des **aménagements paysagers** (placettes en tête d'épi et banquettes sur le muret, estacade sur l'épi n°3). [2004-2005]
- **rechargement en galets** sur la plage.

Sources : Résumé Non Technique de l'étude d'impact



S.I.E.R. DE DEFENSE DU LITTORAL DE  
MERS-LES-BAINS - LE TREPOT

### REUNION D'INFORMATION

MERCREDI 15 OCTOBRE - 18H  
Salle des Fêtes de Mers-les-Bains

### EURL THIESSET



Zone Commerciale  
AUCHAN

80350  
MERS-LES-BAINS

Tél. : 02 35 50 59 80

LA FOIR'FOUILLE  
Le Bon Réflexe

### Les travaux tant attendus par les mersoïses devraient débuter cette année

Le planning suit les principes suivants :

- **neutralisation de la période estivale** (15 juin au 15 septembre) dans les zones de forte activité touristique (plage de Mers-les-Bains).
- **remise en état systématique** des lieux et finitions dans le mois précédant le démarrage de la saison touristique (donc interruption des travaux à partir du 15 mai).
- **pas d'interruption hivernale** mais prise en compte de stand-by météo.
- Les travaux en pied de falaise se font en dehors des périodes pluvieuses afin d'éviter de générer des **éboulements**.

SAINT-GOBAIN  
DESJONQUERES

### L'ESPRIT DU VERRE

Flaconnage pour Parfumerie et Pharmacie

Usine de MERS-LES-BAINS 80350

Tél. : 02 35 50 47 00

**DOSSIER SPECIAL**  
**Aménagement de la plage**  
**de Mers-les-Bains et Le Tréport-Est**

**CONFORTEMENT ET**  
**RESTAURATION**  
**DE LA PLAGE**

**AVANT**

**À marée basse**



**À marée haute**



**DOSSIER SPECIAL**  
**Aménagement de la plage**  
**de Mers-les-Bains et Le Tréport-Est**

**CONFORTEMENT ET**  
**RESTAURATION**  
**DE LA PLAGE**

**APRES**



"Cette vue générale représente le projet initial d'aménagement de la plage. Elle ne tient pas compte de la modification du projet au niveau du cordon d'enrochement (restructuration de l'épi n°10)."



## BAS-CHAMPS

N.D. De

CORDON EN ENROCHEMENTS

PLATIER

RECHARGEMENT DE LA PL

POULIER

REPR

TALUS AMORTISSEUR

CORDON EN ENROCHEMENTS

CHENAL

AVANT-F

VUE GÉNÉRALE DES AMÉNAGEMENTS DE LA PLAGE DE MER  
VUE VERS LE NORD À PARTIR DES FALAIS

alaise

Maison de la Falaise

Église Saint-Martin

MERS-LES-BAINS

Quartier sauvegardé

06

05

04

03

02

01

GE EPI N°1

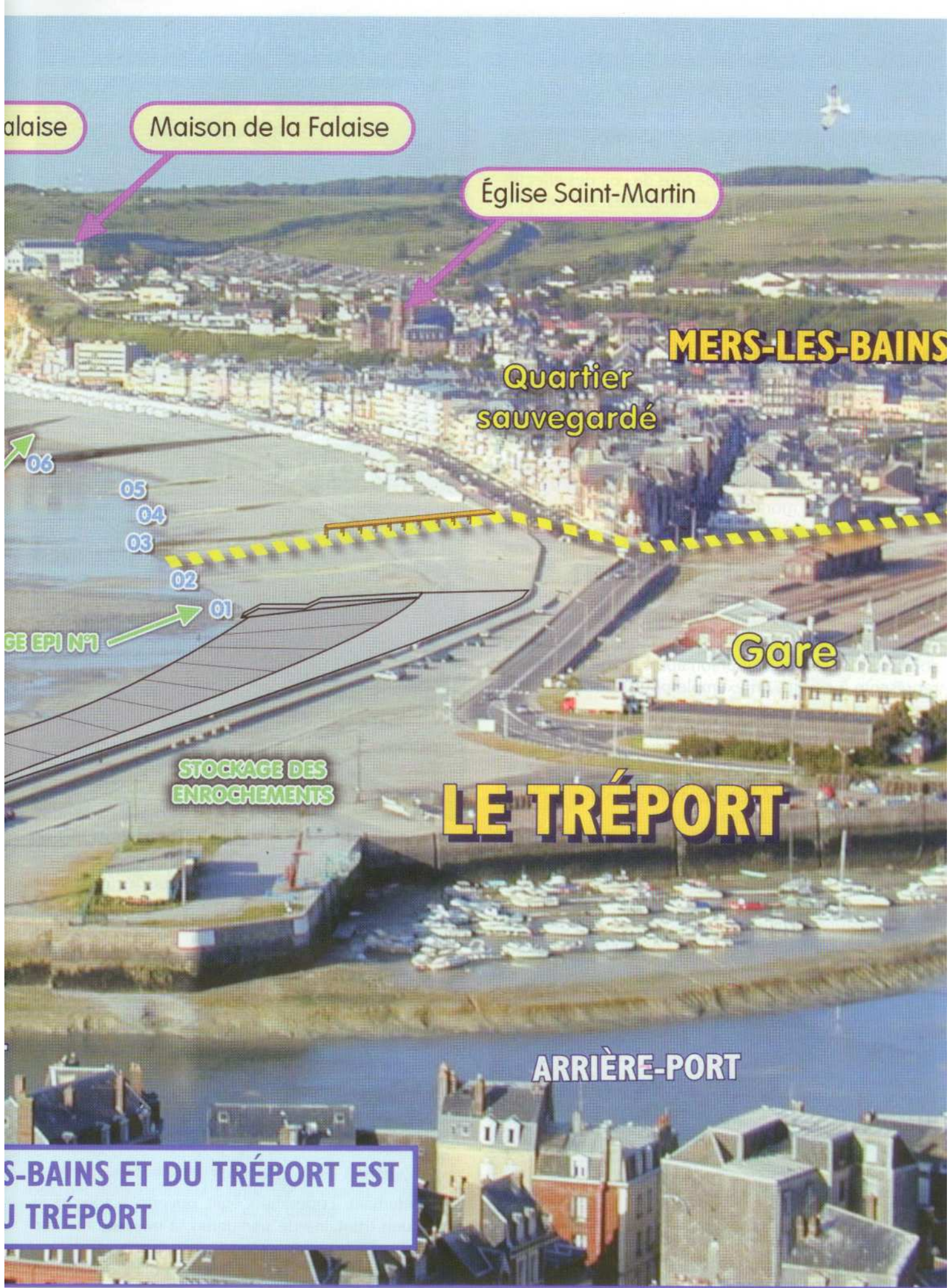
Gare

STOCKAGE DES ENROCHEMENTS

LE TRÉPORT

ARRIÈRE-PORT

S-BAINS ET DU TRÉPORT EST  
U TRÉPORT



## VIE SCOLAIRE

L'année scolaire est bien avancée, le 3<sup>ème</sup> trimestre sera très court, le temps de bien cibler les connaissances acquises en cette année scolaire 2002-2003.

La fermeture d'une classe est irréversible, malgré toutes les démarches et les craintes de tous de voir des effectifs trop lourds compte-tenu des difficultés de certains enfants.

Après de nombreux courriers, les rendez-vous à l'Académie, des contacts à tous les niveaux, il a été impossible de retarder cette décision. Nous le regrettons car certains enfants ne pourront évoluer raisonnablement que par petits groupes.

Toutes les classes feront un voyage culturel avant les vacances, voici quelques destinations :

Saint Valéry sur Somme, Berck sur Mer, Lisbourg, Woincourt, Compiègne, Mémorial de Caen et Plages du débarquement. Pour les petits de l'école maternelle « La Ferme Européenne de Grandcourt ».

Nous espérons que tous les enfants après un travail correct pourront monter de classe pour la prochaine rentrée.

## NOCES DE DIAMANT

La célébration des noces de diamant symbolise la réussite de 60 années de mariage, à une époque où beaucoup souhaitent dissoudre leur union après l'avoir célébrée et représente à ce titre un exemple pour tous. Cet événement reste rare.

Sophie Bazonjack née le 20 octobre 1921 à Herne en Allemagne et Louis Mercier né le 11 janvier 1921 au Tréport, ont renouvelé l'engagement qu'ils avaient pris il y a 60 ans à Liévin le 27 mars 1943.

60 années de mariage fêtées au milieu de leurs enfants, petits enfants, arrières petits enfants et amis.

Souhaits leurs sont faits de passer l'un auprès de l'autre encore de nombreuses années de bonheur, de santé et de joie.



Sophie et Louis Mercier – Salle Ernest Dailly – 19/04/03

## CHASSE AUX OEUFS



Le 19 avril, les enfants étaient invités par la municipalité, à chasser les œufs de pâques dans le jardin d'enfants.

## NETTOYAGE DE LA PLAGE



Le vendredi 21 mars dans le cadre de **l'éco week-end européen** (21-22-23 mars), 70 scolaires de 6<sup>ème</sup> du collège Joliot-Curie de Mers ainsi que les élèves de l'école primaire de Grandcourt ont passé la plage de galets au peigne fin. Ils ont pris conscience de leur devoir de citoyen, et donc être libre mais responsable de ce que l'on fait.

Ils ont été sensibilisés à l'importance du geste citoyen et des consignes de nettoyage.

Armés de gants et de sacs poubelles, ils ont rempli plusieurs sacs soit près de 500 kgs avec les débris raménés par la marée ou oubliés sur la plage : bouteilles plastiques, briquets, papiers gras, aérosol, polystyrène, etc...

Le lendemain, l'opération était ouverte à tous mais seule une trentaine de personnes, à majorité du club nautique, s'est sentie concernée.

Peu nombreux mais costauds ils ont collecté eux aussi 500 kgs.

# AGIR CONTRE LA POLLUTION DE LA MER

## avec Surf Rider Foundation

### HYDROCARBURES

#### Les causes :

les **dégazages sauvages** : après avoir transporté un produit, les cales (ou tanks) d'un navire doivent être nettoyées. Cette pratique interdite se fait souvent en pleine mer et même en prenant l'amende (si on est pris), cela reste très avantageux pour le propriétaire du bateau.

Les **marées noires** : Amoco Cadiz, Erika, Prestige... La liste serait trop longue de ces navires trop vieux et souvent à l'équipage incompetent qui prennent la mer en pleine tempête et qu'on repousse alors qu'ils sont en train de sombrer.

**Les Conséquences** : des milliers de kilomètres de côtes touchées. Des activités nautiques interdites, une flore et une faune polluées (des milliers d'oiseaux meurent à chaque marée noire): Merci au Prestige...et à tous les autres.

**Ce qu'il faut** : des lois plus sévères et mieux appliquées. Des hommes politiques qui prennent leurs responsabilités.

**Ce que chacun peut faire** : Se déplacer en vélo ou à pied. Pour les véhicules motorisés, rouler moins vite ce qui permet d'économiser du carburant et de polluer moins l'air.

### MAREE VERTE

**Les causes** : les activités agricoles (élevages de porcs notamment) : les déjections de nos amis les cochons saturent les sols en nitrates et en phosphates. Cette pollution qui rejoint ensuite le littoral favorise la croissance d'algues.

**Les conséquences** : une odeur nauséabonde lorsque les algues se décomposent à marée basse et une quasi-impossibilité de se baigner.

**Ce qu'il faut** : Limiter le nombre d'exploitations agricoles dans certaines régions. Traiter de manière efficace les déchets d'origine agricole.

**Ce que chacun peut faire** : arrêter de manger du cochon au petit déjeuner ! manger bio !

### BACTERIES

**Les causes** : un mauvais traitement des eaux usées des habitations, d'une ville... qui fait que l'on peut parfois surfer ou nager dans la m....

**Les conséquences** : otites, sinusites, diarrhées, gastro-entérites, mycoses... Il n'y a qu'à choisir l'une de ces merveilleuses maladies !

**Ce qu'il faut** : traiter 100% des eaux usées. Disposer, comme certaines villes du littoral basque, de déversoirs d'orage (qui gardent les eaux de pluie avant de les traiter).

**Ce que chacun peut faire** : ne pas faire pipi dans l'eau. Ramasser les crottes de son chien sur la plage.

### PRODUITS CHIMIQUES

**Les causes** : les industries qui au mépris des lois et de la santé publique rejettent parfois des produits très dangereux dans la nature, sans contrôles...

**Les conséquences** : des sols, des rivières, des fleuves, un océan, pollués. Des maladies qui peuvent être très graves chez l'homme. Des animaux en fin de chaîne alimentaire (dauphins, baleines) menacés.

**Ce qu'il faut** : réprimer plus durement les industriels qui polluent volontairement.

**Ce que chacun peut faire** : Se renseigner auprès d'une association sur les industries polluantes présentes dans sa région.

### DECHETS

**Les causes** : De la bouteille en plastique jetée dans le fleuve ou dans l'océan à la décharge littorale dont les déchets tombent en masse dans la mer, les exemples ne manquent pas, petits ou grands.

**Les conséquences** : 50 millions de tonnes de déchets dans le Golfe de Gascogne, 250 millions de tonnes en méditerranée... Au gré des courants et des vents, on retrouve régulièrement les déchets sur nos plages.

**Ce qu'il faut** : Arrêter de prendre les fleuves ou les océans pour des poubelles. Fermer toutes les décharges à ciel ouvert.

**Ce que chacun peut faire** : Trier les déchets pour qu'on puisse les recycler. Avoir toujours le geste propre et mettre tous les déchets à la poubelle.

### LA DUREE DE VIE DES DECHETS

BOUTEILLE EN VERRE	: 4000 ans
BOUTEILLE EN PLASTIQUE	: 100 à 1000 ans
POCHE PLASTIQUE	: 450 ans
CANETTE EN ALUMINIUM	: 200 à 500 ans
BRIQUET	: 100 ans
BOITE DE CONSERVE	: 10 à 100 ans
PLANCHE DE BOIS	: 13 à 15 ans
CHEWING GUM	: 5 ans
CHAUSSETTE EN LAINE	: 1 an
MEGOT DE CIGARETTE	: avec filtre 1 à 2 ans sans filtre 3 à 4 mois
ALLUMETTES	: 6 mois
CORDE	: 3 à 14 mois
TROGNON DE POMME	: quelques jours à 6 mois
TICKET DE BUS	: 3 à 4 mois
MOUCHOIR EN PAPIER	: 3 mois

+ d'info sur : [www.surfrider-europe.org](http://www.surfrider-europe.org)

## LA VIE DANS LA VILLE

### CHANTS MARINS février 2003



Les chiens d'mer revisitent les chants de marins"

C'est avec plaisir que nous avons pu retrouver les incontournables du chant de marins traditionnel, tels que Djiboudjep ou Marée de Paradis. La nouveauté est venue du Nord avec les Chiens d'mer. De quoi réveiller les bonnes vieilles chansons traditionnelles.

## ORPHEE AUX ENFERS

Pas moins de 50 chanteurs lyriques de la Cie du Souffle Lyrique ont interprété une version endiablée d'*Orphée aux Enfers*, d'Offenbach. Une mise en scène originale de Gilles Rosso, Joëlle Lothe en meneuse d'enfer.



5/04/03 - Cinéma Gérard Philipe

## QUATUOR DE GERA ET QUATUOR DERODE

Dans le cadre de la programmation de l'Année Culturelle **Thuringe en Picardie**, mise en place par le Conseil Régional et Musique et Danse en Picardie, le quatuor de Gera (Allemagne) et le quatuor Dérode (Picardie) nous ont offert une belle balade parmi les œuvres de Mozart, Ravel et Mendelssohn.



vendredi 25 avril - église St Martin

## MUSIQUES CELTES & SAINT PATRICK 14-15-16 mars

Le week-end de la St Patrick a été l'occasion d'un grand voyage en pays celte. Musiciens et danseurs traditionnels celtes ont parcouru les rues de notre ville.

Un soleil magnifique a accompagné les différents défilés. Nous le devons sûrement à la présence, cette année, de la Contrebanda originaire de Galice (Espagne), de loin le plus ensoleillé de tous les pays celtes. Nous les retrouverons avec plaisir. Pour terminer en beauté le week-end, les danseurs de Bretagne et de Galice, nous ont invités et initiés aux danses traditionnelles de leurs régions.



La Contrebanda. Musique traditionnelle celte de Galice (Esp)



Pipe Band écossais



"Bagad Avel Vor et Cercle Danserien ar Vor. Musique et danses traditionnelles de Bretagne"



"Le groupe Sales Tiques, pour un voyage en pays celtes"





Création Laurent Messager

## RENDEZ-VOUS...

<b>Juin</b>	7	Concours de Surf Casting (13h – 17h) (Surf Casting Club)
	7-22	Tournoi « Casino » (Tennis Club)
	14-15	Festival de Pétanque 4e National (Boule Club Mersoï)
	20	Feu de la Saint Jean – Retraite aux Flambeaux 20 h 30 (Service Culturel – Sapeurs Pompiers)
	22	Brocante au stade, face piscine (Surf Casting Club)
<b>Juillet – Août</b>	21	Journée Portes Ouvertes & Démonstration de billard français (Billard club de la Bresle – 4 rue Sadi Carnot) 10h-12h & 14h-18h
	28-29	L'Harmonie Municipale fête ses 120 ans

**Festival des Arts de la Rue**  
**Marché Fermier le Vendredi à partir de 17 h (Place du Marché)**  
**Marché Artisanal à partir de 18 h le mercredi (Esplanade)**

## LE FETE DES BAIGNEURS 26 & 27 juillet 2003

La municipalité de Mers-les-Bains souhaite organiser les 26 et 27 juillet 2003 une « Fête des Baigneurs » afin de renouer avec une tradition de plus d'un siècle et mettre en valeur le patrimoine « Belle Epoque » de notre ville.

Le temps d'un week-end nous tenterons de recréer l'ambiance qu'il régnait à Mers entre la fin du 19<sup>ème</sup> et le début du 20<sup>ème</sup> siècle. Mais avant tout, la « fête des baigneurs » sera festive et proposera un grand nombre d'activités.

Nous comptons sur tous pour faire de cette Fête des Baigneurs, un temps fort de l'été 2003.

Nous vous invitons à revêtir les costumes de l'époque. Des accessoires (canotiers, ombrelles...) seront en vente, le moment venu chez certains commerçants de la ville. Un atelier de couture a été créé pour cette occasion. Ceux qui souhaitent confectionner leur propre costume peuvent trouver un soutien technique auprès de cet atelier (patrons, conseils, matériel...) ou passer commande.

Renseignements : Mairie 02 27 28 06 60 Office de Tourisme 02 27 28 06 46

### RAPIDE HISTORIQUE MERSOIS :

L'arrivée du chemin de fer en 1872 amène les premiers vacanciers appelés « baigneurs ». L'attraction grandissante de la mer et de ses bienfaits, entraînent le développement des stations balnéaires. Entre 1867 et 1900, le nombre de mersoï passe de 432 à 1100 et le quartier balnéaire voit pousser une grande partie de ses villas. Le développement touristique porté en premier lieu par l'aristocratie et la bourgeoisie, connaît un renouveau populaire à partir de 1936 (congrès payés).

### EXPOSITIONS – Espace Culturel Jacques Prévert (Rue Paul Doumer)

**TRAVERSE** (Ass. Loi 1901)  
©/Fax 02 35 86 11 85

du Jeudi au Dimanche de 15H à 19H - Entrée Libre  
© 02 35 86 51 29 e-mail : [traverse80@free.fr](mailto:traverse80@free.fr)

<b>MAI</b>	(24/04 - 18/05)	Louis <b>LELOUP</b> – Verrier
<b>JUIN</b>	(22/05 - 15/06)	Philippe <b>RILLON</b> – Peintre <b>MACHAT</b> – Sculpteur
<b>JUILLET</b>	(03/07 - 28/07)	Michel <b>HOUPLAIN</b> – Peintre Catherine <b>LEVA</b> - Sculpteur
<b>AOUT</b>	(31/07 - 24/08)	Yolande <b>DEL COURT</b> (nus) – Peintre Bénédicte <b>VILLETTE</b> – Sculpteur
<b>SEPT.</b>	(28/08 - 21/09)	Luc <b>LEGRAND</b> – Peintre Yann <b>LEHARANGER</b> – Sculpteur
<b>OCT.</b>	(24-25-26/10)	Travaux de l'ATELIER DESSIN de Laurent <b>MESSAGER</b>
<b>NOV.</b>	(30/10 - 23/11)	Jacques <b>DEKONINK</b> – Peintre (Bateaux) Gilles <b>DURFORT</b> - Sculpteur
<b>DEC.</b>	(27/11 - 14/12)	« <b>Quartier Libre</b> » aux Artistes Picards (Eric VIGIER – Delphine BLOC – Nicolas PELTIER – Atelier Patchwork – Pascale PASELLO – Alexis NIVELLE – Bertrand THOMASSIN – Max MONIER – Pierre BRABANT – Denis POUPEVILLE – Rémi DAMIENS – Audrey CANALES – Pascal BRUANDET – Brigitte ROMASZKO – Alain JACOMY – Kertsin LINDSTHAL – Gilles BOUSSAND – Alain FLORENTIN)



Bénédicte VILLETTE



## OFFICE DE TOURISME \*\* de Mers-les-Bains

**2 & 3 Août 2003**  
**20<sup>ème</sup> Exposition d'Artistes & Artisans Amateurs**  
Salle des Fêtes Louis Aragon

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au samedi  
10 h – 12 h & 14 h 30 – 18 h 30  
Dimanches et jours fériés

43 rue Jules Barni BP 17 80350 MERS-LES-BAINS  
© 02-27-28-06-46 Fax. 02-27-28-06-48  
E-MAil : officedetourisme@ville-merslesbains.fr  
Site Internet : <http://www.ville-merslesbains.fr>  
[www.somme-tourisme.com](http://www.somme-tourisme.com)  
Siret : 7806510060022

### Les Rendez-Vous de Printemps à Mégacité - Amiens : 8 000 visiteurs

Les 21, 22 & 23 mars 2003 dernier, nous étions présents, en partenariat avec l'Office de Tourisme d'Ault, sur le salon Tourisme et Loisirs « Espace Côte Picarde ».

Notre participation à ce salon avait pour objectif de promouvoir l'offre touristique de Mers. Certaines personnes ne retiennent de Mers que la plage alors que notre ville a la particularité de posséder un quartier balnéaire, composé de villas « Belle Epoque », classé secteur sauvegardé. La statue Notre Dame de la Falaise et son point de vue constituent un attrait supplémentaire pour les randonneurs... Nous avons eu quelques contacts avec des organisateurs de voyages pour groupes (associations, comités d'entreprise...) intéressés par la visite commentée du quartier balnéaire.

Nos remerciements à M. Michael JUPIN pour le prêt d'un ordinateur qui nous a permis de présenter les sites internet de Mers et d'Ault. Merci également à M<sup>me</sup> Magali DUFRIEN [Service Culturel Municipal] et M. Benoît AULIN [Cybersite].



La FNOTSI crée le portail téléphonique « Tourisme en France ». Un numéro unique d'appel simplifié, le 3265, permet par simple reconnaissance vocale, la mise en relation rapide de tout public avec chacun des 3 600 Offices de Tourisme ou Syndicats d'Initiative de métropole et des DOM, les CRT, CDT et les 200 sites touristiques de première importance. Le numéro simplifié est payant pour l'appelant (0,34 € la minute), mais il évite une recherche fastidieuse d'un numéro et est d'une grande simplicité d'utilisation. Ce numéro à quatre chiffres est très facilement mémorisable et utilisable partout en France au départ d'un téléphone fixe ou portable.

FNOTSI : Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative

CRT : Comité Régional du Tourisme

CDT : Comité Départemental du Tourisme

### La Marmite s'invite au Bellevue

**Vendredi 16 Mai 2003, de 11 h à 12 h,**

«La Marmite» émission animée par **Jean-Pascal COSTE** en direct du **Restaurant « Le Bellevue »**

Cette émission est consacrée à la gastronomie et aux produits du terroir picards.

La Marmite, c'est du lundi au vendredi de 11 h à 12 h sur France Bleu Picardie (100.6)

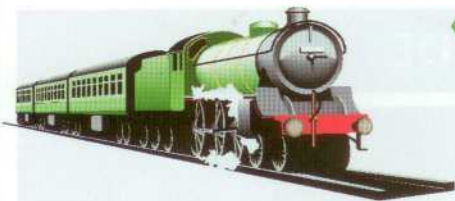
Vous pouvez intervenir au cours de l'émission si vous avez une question que vous souhaitez poser aux intervenants ou une recette personnelle que vous voulez communiquer aux auditeurs.

Pour cela, il vous suffit de composer le numéro suivant : 03-22-92-58-58.

<http://www.picardieresto.com>

<http://www.terroirsdepicardie.com>

<http://www.bleupicardie.com>



## « Les Trains à la Mer » du 15 juin au 14 septembre 2003

[www.ter-sncf.com/picardie](http://www.ter-sncf.com/picardie) & **08-92-35-35-35**

La création de l'opération « **Choisissez vos dimanches en Picardie** » date de 1999. Chaque année, elle se déroule de la mi-Juin à mi-Septembre. Elle permet aux voyageurs (Départs : Creil – Amiens – Paris – Laon – Beauvais ...) de bénéficier de tarifs promotionnels en aller/retour (50 % de réduction et forfait de 3 € pour les enfants) les Dimanches et jours fériés. L'an dernier, 7 000 personnes ont profité de cette opération.

Deux trains (corail 9 à 10 voitures l'été) sont consacrés à cette opération. Les arrivées ont lieu à 10h38 et 10 h 45 et les départs à 17h35 et 20 h 28.

Un document d'information va être édité par la SNCF à 140 000 exemplaires pour la saison 2003.

Ce document est remis au voyageur dès la vente du billet. Il est aussi distribué dans les gares.

Le Mini-golf de Mers, le Petit Train Routier Touristique des Trois Villes Sœurs et L'Eden, bateau promenade du Tréport, pratiqueront un tarif préférentiel sur présentation du billet de train SNCF.



**SNCF**

**ter** PICARDIE

### La qualité, c'est aussi la fiabilité de l'information

L'Office de Tourisme tient à la disposition des visiteurs la liste des commerçants et artisans mersois, des associations, des animations... Chaque année, il y a des créations et/ou cessations d'activité, parfois des changements d'adresse, de coordonnées téléphoniques. Les commerçants, artisans, président(e)s d'Associations... sont invités à informer l'Office de Tourisme des modifications les concernant pour une meilleure promotion de leur activité.

### Composition du Conseil d'Administration

Bureau

**Président :** Georges GARDEZ

**Présidente déléguée :** Sophie MAQUET

**Président délégué – Communication – Secrétariat :** Pol Albert BUGNOT

**Trésorier adjoint :** Bernard LEROY

**Secrétaire adjoint :** Yves DECOUDU

**Archiviste :** Roger BOUBERT

#### Membres élus

Chantal BERTHE - Anne DUFOUR - Fanny FILTNER - Claude LARCHER  
Gilles DEGOUVE – Joël GEST – François MENARD – Jean-Pierre MONCHAUX - André ROBERT

#### Membres es qualité, désignés par la Municipalité

Gilberte RIMBERT – Jeannine COUTAREL – René DION – Christian THOMIRE

### Bulletin d'Adhésion 2003

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse.....  
.....  
.....

Soutien : 10 €  
Adhésion : 22 €  
Date.....et Signature

Les adhérents à jour de leur cotisation et ayant au moins un an d'appartenance à l'Office de Tourisme ont le droit de vote à l'Assemblée Générale.

## COURSE DE LA COTE PICARDE

### 18<sup>ème</sup> édition de La Côte Picarde

L'arrivée de la course La Côte Picarde s'est faite sous un soleil de plomb. La foule était au rendez-vous pour acclamer Mathieu CLAUDE, coureur de l'équipe Vendée U, vainqueur de la course (qui compte pour la coupe du monde Espoir)

#### CLASSEMENT

1. Mathieu CLAUDE (F) - 179,9 km en 4h09'26"
2. Yohan GENE (F) - à 3"
3. Pieter WEENING (NL) - MT



## LE BILLARD FRANÇAIS DES TROIS VILLES SOEURS

C'est au XVI<sup>e</sup> siècle qu'est née l'idée de pratiquer sur une table le jeu médiéval du *billard de terre*. De cet ancêtre de bien des jeux, le billard a surtout conservé la couleur verte du tapis évoquant l'herbe sur laquelle autrefois on poussait une balle à l'aide d'une crosse.

En fait, sous Louis XIV, déjà en grand honneur à la Cour et dans les châteaux, le billard s'apparentait encore un peu au croquet. Avec le temps, un matériel singulièrement plus étudié, quelques « trouvailles » remarquables et des règles plus élaborées devaient vite rendre ce sport – car le billard en est un – passionnant pour beaucoup.

Aristocrate d'abord, dès avant la Belle Epoque, le jeu devint vite populaire. Hors des clubs ou des académies de billard, il n'y eut longtemps guère de café qui n'offrit à ses clients ce délasse-

ment permettant d'éprouver son art. Par ailleurs, les moins informés connaissent les exploits des virtuoses du jeu comme il en est aujourd'hui des vedettes de quelques autres sports.

Redécouvert depuis quelques décennies, le billard français attire des amateurs de plus en plus nombreux. Il y a même des championnats féminins et les jeunes sont plus souvent autour des tables que les messieurs d'âge mûr. A souligner également que le billard ne s'associe plus à l'image de l'arrière-salle enfumée d'un café ! ce sport devient entre amis un divertissement amusant. L'association sportive **Billard club de la Bresle** offre une magnifique salle équipée de trois grands billards de compétition. Bien entendu le club est ouvert à tous, venez nombreux vous détendre dans ce cadre accueillant, vous y serez les bienvenus.

**Dimanche 22 juin**  
**PORTES OUVERTES**  
**DEMONSTRATION DE**  
**BILLARD FRANÇAIS**  
**10h-12h & 14h-18h**

**Adresse de la salle :** 4 rue Sadi Carnot à Mers, entrée par la prairie derrière le bâtiment.

Adhésion 10 € mois, accès illimité. Touristes ou joueurs occasionnels 1 € 50 l'heure.

**Ecole de billard :** scolaires et moins de 21 ans = 1 € 50 le cours d'une heure

Renseignements : 02 35 50 33 94

## « LE BISON » BIENTOT AU CINEMA

#### Sortie nationale : 4 juin 2003

Toute l'équipe n'était pas passée inaperçue, les 22 et 23 août dernier à Mers : pas moins de 35 techniciens et comédiens, caméras, projecteurs, castings, circulation perturbée...

*Le Bison* risque de ne pas passer inaperçu non plus, les quelques scènes entrevues à Mers, cet été lors du tournage, semblaient prometteuses.

Petit rappel, pour ceux qui auraient raté un épisode ; après avoir connu le succès en tant qu'actrice, (notamment grâce à son rôle de buraliste hypocondriaque dans *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*), Isabelle Nanty s'impose derrière la caméra avec son premier film en tant que réalisatrice. *Le Bison*, c'est l'histoire d'une rencontre, celle de Dorine (gardienne d'immeuble, interprétée par Isabelle Nanty) et de Louis Le Bison (Edouard Baer), son voisin bohème et nihiliste.

Les spectateurs du tournage, impatients de visionner le résultat final, pourront satisfaire leur curiosité à partir du 4 juin prochain.



## CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLE ?



### Série 1

La volute contient en son centre un morceau de la grille entourant le monument de Sainte Adélaïde, monument érigé en forêt d'Eu par Louis Philippe. Le morceau de métal a été récupéré lors de la dépose de l'ancienne grille.

**A quel édifice Mersoïsis appartient cet élément ?**



**A quelle adresse peut-on observer l'armature d'une ancienne enseigne d'hôtel ?**

*... réponses dans votre prochain journal municipal.*

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
DEL COURT**

**10, rue Pagnoux  
80350 MERS LES BAINS**

**☎ 02 35 50 26 99**

**Fax : 02 35 50 72 69**

**VINCENT IMMOBILIER**

Locations - Ventes - Syndic de copropriété

58, rue Jules Barni - 80350 MERS-LES-BAINS

☎ 02 35 86 93 43

*Fermé le Lundi*

Place d'Orléans - 76260 EU

☎ 02 35 50 13 72

*Fermé le Samedi*

**LE VIGNOBLE**

Vins - Alcools - Bières - Cadeaux

27, rue Marcel Holleville - 80350 MERS LES BAINS

Tél. : 02 35 50 28 05 - Fermé uniquement le mardi

*Horaires d'ouvertures 10h-12h15 et 15h15-19h*

24, rue Jean Jaurès - 80100 ABBEVILLE

Tél. : 03 22 31 37 36 - Fermé le lundi matin

# PERMANENCES

## PERMANENCES DES ELUS

**MAQUET Emmanuel, Maire :**

Permanence : samedi de 10H à 12H sur rendez-vous

En semaine sur rendez-vous

e-mail : [maire@ville-merslesbains.fr](mailto:maire@ville-merslesbains.fr)

**THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :**

samedi de 10H à 12H sur rendez-vous

e-mail : [christian.thomire@ville-merslesbains.fr](mailto:christian.thomire@ville-merslesbains.fr)

**DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :**

mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

e-mail : [michel.delepine@ville-merslesbains.fr](mailto:michel.delepine@ville-merslesbains.fr)

**OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive, anciens combattants :**

le matin sur rendez-vous

e-mail : [yvon.obry@ville-merslesbains.fr](mailto:yvon.obry@ville-merslesbains.fr)

**LETU Rose, affaires scolaires, enfance :**

le matin sur rendez-vous

e-mail : [rose.letu@ville-merslesbains.fr](mailto:rose.letu@ville-merslesbains.fr)

**HEDOUIN Jean-Paul, voirie, bâtiments communaux, sécurité :**

vendredi matin sur rendez-vous

e-mail : [jp.hedouin@ville-merslesbains.fr](mailto:jp.hedouin@ville-merslesbains.fr)

**DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :**

sur rendez-vous

e-mail : [regine.douillet@ville-merslesbains.fr](mailto:regine.douillet@ville-merslesbains.fr)

Secrétariat au **02 27 28 06 60**

**Permanence de Guy CHAMPION**

Conseiller Général du Canton d'Ault

**Judi 26 Juin**

à partir de 16H30 au Portillon

Secrétariat au 03 22 91 18 59

## PERMANENCES AU PORTILLON

ASSISTANTE SOCIALE : Lundi de 14H à 17H

CENTRE RELAIS : Lundi de 8H30 à 12H

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de 14H à 17H

SECURITE SOCIALE : Mardi de 14H à 16H30

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ACCES AU DROIT :

1<sup>er</sup> Mardi de 9H30 à 11H30

CRAM : 2<sup>ème</sup> Mardi de 10H à 11H30

ODA : Mercredi de 8H30 à 9H30

MISSION LOCALE : 2<sup>ème</sup> Mercredi de 14H à 17H

ALCOOL ASSISTANCE : 3<sup>ème</sup> Mercredi de 17H à 19H

INSER'SOMME : 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Jeudi de 9H à 12H

ASSISTANTE SOCIALE S.N.C.F. : 3<sup>ème</sup> Jeudi de 14H à 15H

CONCILIATEUR : 1<sup>er</sup> Samedi de 10H à 11H30

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9H à 12H

### Votre avis sur la vie municipale nous intéresse.

Pour nous faire part de vos remarques, adressez ce coupon à :

MAIRIE / av. Pierre et Marie Curie 80350 Mers-les-Bains

Objet : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Facultatif : Nom.....Prénom.....

Adresse .....

.....

Date .....

